

### Arbres, mines et pipelines :

## Dépendance à l'égard des ressources naturelles et instabilité politique dans le Bassin du Congo

### Concepts clés

On avance de nombreuses raisons à l'instabilité politique du Bassin du Congo : conflits ethniques, pression démographique, dégradation écologique, accès facile aux armes, émigrants qui financent les groupes rebelles du pays depuis l'étranger. Bien qu'importants, ces facteurs sont probablement secondaires.

Des enquêtes récentes signalent que d'importantes dotations en ressources – spécialement le pétrole, les minerais durs et le bois – ont un rapport étroit avec les dictatures, les grandes disparités de revenus et les troubles civils.

En Afrique, ces précieuses ressources ont été découvertes pendant et après la colonisation. Aussi, leur exploitation a-t-elle éludé les systèmes traditionnels de gestion des ressources qui comprenaient des mécanismes de contrôle mutuel.

Ces produits sont sujets au phénomène emballement-effondrement : lorsque les prix augmentent, l'Etat néglige les autres biens commercialisables et les ressources humaines ; lorsque les prix s'effondrent, cela entraîne de nombreux bouleversements.

Malgré cette morosité ambiante, les tendances prometteuses ne devraient pas être négligées. Le travail de CARPE s'est poursuivi malgré les troubles et les dangers. Les zones protégées s'étendent et il en va de même du rôle de la société civile. La CEFDHAC représente une des rares initiatives régionales réussies.

### INTRODUCTION

Grâce au financement de l'USAID, le *Programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement* (CARPE) fonctionne depuis 1996 dans six pays du Bassin du Congo<sup>1</sup>. CARPE – réseau d'ONG, de chercheurs locaux et d'autres partenaires – apporte son soutien aux zones protégées et à la gestion améliorée des ressources forestières, dans une période marquée par de grandes difficultés économiques et des troubles civils. Opérant pour la plupart du temps dans des pays sans présence directe de l'USAID, ce projet a été conçu pour s'appuyer sur des partenaires locaux et des partenaires internationaux bien établis. En effet, l'équipe chargée de concevoir le projet (dirigée par l'auteur de novembre 1994 à septembre 1995) avait comme objectif clairement défini la mise en place d'une force de résistance pour parer à toute instabilité éventuelle.

Bien que la région ait connu une instabilité et des violences bien plus importantes que celles escomptées, le projet a eu un succès certain en évitant les interruptions d'activités majeures. Alors que l'USAID lance la seconde phase du projet, l'occasion se présente d'inventorier la documentation récente relative à l'instabilité apparemment insoluble de la région et de la compléter par l'expérience directe des partenaires du projet.

L'instabilité de la région ne manque pas d'affecter la gestion des forêts et la conservation de la biodiversité. Ces implications ne sont toutefois pas très claires. Est-il possible d'introduire une gestion durable

<sup>1</sup> En 2000, ce nombre a été porté à neuf, pour inclure le Rwanda, le Burundi et São Tomé.



### Bulletins d'information sur des questions connexes

N°11 Gouvernance de la forêt  
N°20 Mobilisation des communautés  
N°22 Conservation et instabilité civile  
N°23 Crise de la viande de brousse

des ressources dans des Etats défailants ? Les conflits civils de la région constituent-ils un simple phénomène passager ou sont-ils le reflet de changements à long terme menant à des relations imprévisibles, internes aux Etats-nations d'Afrique centrale ou entre eux ? L'Etat-nation est-il lui-même sujet à de continuel changements ? Dans ce cas, quelles en sont les incidences sur l'environnement ? Quel devrait être le rôle des initiatives de conservation financées par des donateurs, telles que CARPE ? Que peut-on attendre de gouvernements instables ou de groupes d'opposition armés qui pourraient être amenés à contrôler d'importantes zones de biodiversité forestière ?

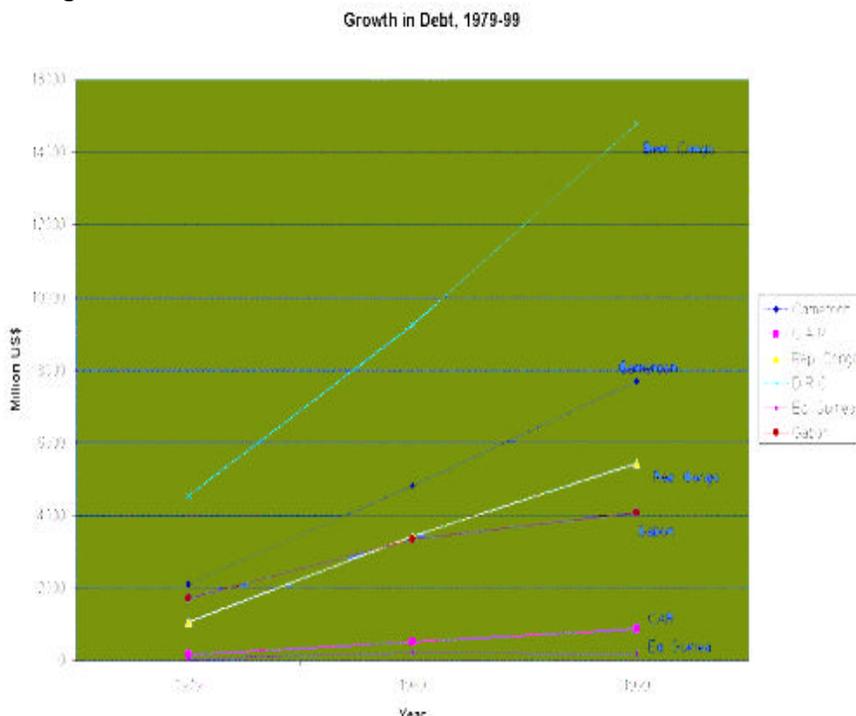
Le présent article passe brièvement en revue des ouvrages qui indiquent les facteurs structurels, économiques et politiques profondément enracinés qui représentent un redoutable défi de développement pour la région du Bassin du Congo. Cependant, il présente également des remarques anecdotiques montrant la nécessité de modérer certaines des prédictions les plus pessimistes relatives à l'avenir de ces sociétés. Un autre bulletin de cette série jette un regard plus minutieux sur le rôle du système de concessions et ses implications sur la gestion moderne des ressources naturelles, en ce qui concerne

l'exploitation du bois aussi bien que les parcs et les zones protégées – sujet vital si l'on considère l'intérêt récent des donateurs pour une augmentation des investissements dans ce domaine (Rebecca Hardin, ouvrage à paraître). Le présent document présente une synthèse globale et plus générale des études actuelles portant sur les économies dépendantes des ressources. Il s'efforce de relier les résultats de ces études à l'actuelle crise politique et économique du Bassin du Congo, à la lumière de l'expérience directe d'un projet régional durant une période troublée.

Ce document soutient que le rôle de facteurs tels que l'ethnicité et la corruption est bien souvent mal compris. Une plus grande attention doit être accordée aux liens entre la dépendance à l'égard des ressources naturelles, la fragilité des structures gouvernementales, les piètres résultats économiques, l'héritage colonial

traumatisant de la région et l'effet déstabilisant des diasporas et des mouvements de réfugiés à l'intérieur même du Bassin du Congo. Il est tout aussi important de considérer l'impressionnante faculté d'adaptation d'innombrables Centrafricains, des petites ONG et des groupes communautaires, qui continuent de fonctionner dans des circonstances qui s'avèreraient dévastatrices pour des institutions de pays développés. La clé des solutions futures à la profonde crise gouvernementale et institutionnelle de la région pourrait bien résider dans une telle expérience à petite échelle, les Africains eux-mêmes se dégageant lentement des structures corrompues et défectueuses, tout en trouvant des adaptations pratiques, culturellement significatives, efficaces et durables. Bien que la question aille bien au-delà de la portée de ce document, l'expérience des partenaires de CARPE montre que les observateurs extérieurs sont particulièrement enclins à faire abstraction des preuves des tendances prometteuses de ce secteur.

Figure 1

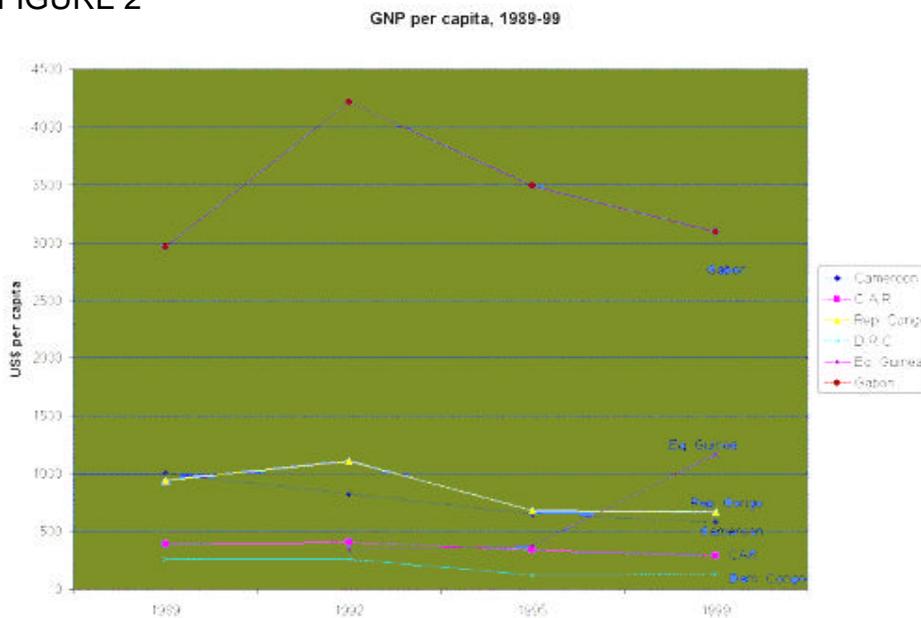


Source : Banque mondiale

## 1<sup>ERE</sup> PARTIE : DEPENDANCE A L'EGARD DES RESSOURCES ET INSTABILITE DANS LE BASSIN DU CONGO

De récents rapports en provenance du Bassin du Congo font état de disparités marquées entre, d'une part, les immenses réserves de ressources naturelles, qui devraient théoriquement faire de cette partie de l'Afrique un moteur économique, et, d'autre part, la pauvreté et les troubles répandus dans l'Afrique centrale d'aujourd'hui. Cette région est extrêmement riche en ressources naturelles : elle possède des pierres précieuses et des minerais stratégiques, un potentiel d'énergie hydro-électrique de niveau mondial et le deuxième plus large tronçon forestier tropical contigu du monde. Les modestes gisements terrestres de pétrole sont en train d'être rapidement éclipsés par les riches gisements marins ayant le potentiel de faire de cette région un des grands producteurs de pétrole du monde.

FIGURE 2



Source : Banque mondiale

Les vingt-cinq dernières années ont connu une stagnation ou, même, un déclin du PIB par habitant alors que la dette extérieure a progressé de façon exponentielle, compromettant ainsi les perspectives de développement futur (voir figures 1 et 2). Bien que ces tendances ne soient pas l'apanage de l'Afrique subsaharienne, elles sont particulièrement aiguës dans la région du Bassin du Congo, qui fait maintenant figure de « mauvais quartier », selon des ouvrages contemporains sur les Etats défailants. Depuis le début des années 1990, on a assisté à un génocide au Rwanda, à des vagues de guerre civile en République démocratique du Congo-Kinshasa (RDC) et en République du Congo-Brazzaville, à des coups d'Etat et des soulèvements

successifs au Burundi et en République Centrafricaine (RCA), ainsi qu'à une pauvreté extrême sous un pouvoir despotique en Guinée Equatoriale, en dépit de revenus pétroliers en plein essor.

### CRISE MACROECONOMIQUE ET TROUBLES POLITIQUES

Au cours des années 1970 et au début des années 1980, le Cameroun, la République du Congo et le Gabon ont rejoint les rangs des pays à revenu intermédiaire du fait de l'exportation de pétrole, de minerais et de bois, alors que leur capital humain et leurs institutions demeuraient fondamentalement similaires à ceux d'autres régions d'Afrique. Stimulé par le désir d'obtenir un certain prestige politique et des financements étrangers, on a entrepris des projets de développement coûteux à travers toute la région. Citons par exemple le chemin de fer trans-Gabon et le gigantesque projet d'énergie

hydro-électrique d'Ingaba-Shaba, dans l'ex-Zaïre. Ces projets, souvent non viables, généraient de lourdes dettes extérieures et n'avaient qu'un faible impact sur le développement. La détérioration des termes des échanges commerciaux depuis les années 1980, un cadre politique et institutionnel fragile et une gestion économique médiocre ont entraîné de brusques bouleversements, alors même que des ajustements structurels et la dévaluation en 1994 du franc CFA avaient un impact sévère sur la classe urbaine moyenne.

Une des conséquences en a été l'accumulation chronique d'arriérés de salaire pour les employés du secteur public qui avaient encore un emploi, alors que de nombreux autres, désormais chômeurs, retournaient dans des zones rurales à la recherche de moyens de subsistance. Ce phénomène a entraîné un accroissement du déboisement agricole le long des lisières forestières et une hausse du minage artisanal et du commerce de viande de brousse, pendant que les zones urbaines connaissaient une augmentation de la criminalité et de l'insécurité. De façon générale, la reprise espérée de l'investissement du secteur privé et de la productivité ne s'est pas matérialisée et les troubles politiques se sont répandus, se transformant en rébellion armée et en guerre civile dans plusieurs pays. Bien que ce modèle se profile dans d'autres parties du continent, l'Afrique centrale y a été particulièrement vulnérable même si l'on s'accorde peu sur les raisons de cette situation (les figures 1 et 2 montrent le revenu par habitant et la dette extérieure de six pays du Bassin du Congo).

### **Ethnicité, pauvreté et instabilité : à la recherche de facteurs explicatifs**

Les explications avancées à propos de l'instabilité de la région mettent fréquemment l'accent sur les différences ethniques et culturelles – considérées comme étant à l'origine de la concurrence pour les ressources économiques et le pouvoir politique. Ces facteurs seraient aussi susceptibles de retarder le développement de relations socio-économiques basées sur des règles formelles ou « bureaucratiques », comme décrites par Max Weber ; ils perpétuent plutôt les relations informelles et les positions héritées, qui sont moins compatibles avec des systèmes économiques et politiques efficaces, transparents et compétitifs. Parmi les autres facteurs fréquemment cités, mentionnons la pression démographique, la pénurie des ressources, la dégradation des conditions de vie, la corruption et un accès facile aux armes. Bon nombre d'écrivains s'appuient encore essentiellement sur des modèles « néo-Malthusiens » de ce type mais, dans l'ensemble, les publications académiques semblent s'éloigner de ce courant de pensée.

Au début des années 1990, Homer-Dixon, essayant une autre voie, a commencé à écrire sur les possibilités de « conflit environnemental ». Selon lui, la dégradation et le manque de ressources auraient une interaction avec la croissance démographique au point de générer des conflits, qui devraient très vraisemblablement se produire le long de fronts ethniques (Homer-Dixon 1991). Cependant, les recherches ultérieures ont généralement écarté l'hypothèse d'un conflit environnemental, pendant que l'on assiste à un consensus croissant tendant à dire que l'on se fourvoie à considérer l'ethnicité comme un facteur causatif. Le Bassin du Congo comprend de nombreux groupes ethniques. Pourtant, de ce point de vue, il ne semble pas qu'il soit plus fragmenté que d'autres régions d'Afrique, ou que ses groupes ethniques soient par nature plus belliqueux ou mutuellement antagonistes qu'ailleurs.

D'autres analystes attirent l'attention sur la détérioration de la gouvernance et la crise de la légitimité de l'Etat, sur le rôle joué par les difficultés économiques découlant des ajustements structurels, sur la baisse des revenus provenant des produits d'exploitation et sur la réduction de l'aide extérieure après la fin de la guerre froide. Bien que les études empiriques soient rares, une importante étude de la Banque mondiale a empiriquement identifié quelques facteurs de risques de guerres civiles : dépendance à l'égard des produits de base, faibles revenus et croissance lente, en plus d'une variable qui ne figurait pas dans les travaux antérieurs – la présence d'importantes diasporas, susceptibles de soutenir des mouvements d'opposition interne et des rébellions armées (Collier 2000).

## Croissance issue des ressources, marginalisation des zones rurales et gouvernance autocratique

Les sociétés africaines subsahariennes ont traditionnellement toujours compté sur l'exploitation des ressources naturelles telles que les forêts et les terres boisées, la faune, les rivières et les pâturages. Les modes traditionnels de subsistance, ainsi que certaines formes d'échanges commerciaux avec des zones lointaines, ont évolué de manière durable et raisonnablement équitable. Ces dernières années, une attention considérable a été accordée aux relations positives entre la gouvernance, la croissance durable et la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN), notamment dans des zones telles que le Sahel. De nombreux praticiens du développement sont d'avis que des approches similaires, de la catégorie gestion des ressources communes ou GCRN, offrent des leçons à applications multiples qui permettent d'améliorer la qualité de la gouvernance en Afrique subsaharienne. Les facteurs clés de la persistance des modèles d'utilisation stable des ressources étaient probablement une faible densité démographique et des migrations périodiques, qui permettaient aux zones surexploitées de se régénérer. Toutefois, les méthodes traditionnelles pour éviter et résoudre les conflits doivent aussi être prises en considération.

Les difficultés de l'Afrique centrale, en ce qui concerne les ressources naturelles, impliquent aussi bien les questions politiques qu'économiques. De plus en plus d'ouvrages laissent entendre que, pour les Etats-nations, les considérables réserves de ressources naturelles – notamment les ressources minérales et non renouvelables – sont plus susceptibles de mener à des gouvernements autocratiques, une répression politique et des disparités de revenus très marquées. Sur le plan économique, on trouve un début d'explication dans une économie fortement dépendante de l'exportation de produits de base, dont les prix tendent à baisser avec le temps, alors que l'on tarde à procéder à une diversification vers des secteurs tels que la manufacture ou les services. Ce phénomène, souvent qualifié de « mal hollandais », nuit gravement aux secteurs des biens échangeables qui sont en dehors de l'économie de prospérité et fragilise l'investissement en ressources humaines (compétences techniques ou administratives) nécessaires pour soutenir la croissance économique sur des marchés mondiaux de plus en plus concurrentiels. Entre 1975 et 1997, les taux moyens de croissance du PIB dans les pays en développement dépendant essentiellement de l'exportation de ressources minérales s'élevaient à 2,6 % par an, en comparaison avec des taux de 4,1 % dans les pays développés ayant des ressources naturelles plus faibles (Auty 1998). Les pays dépendant des ressources afficheraient aussi une inégalité de revenus croissante et de piètres résultats en termes de réalisations éducatives, de services sanitaires et d'autres indicateurs de développement humain.



Les marchandises de grande valeur pouvant être facilement pillées, telles que les « diamants conflictuels », peuvent être un élément clé des troubles civils.

Ainsi, le simple fait d'ouvrir les économies dépendantes des ressources aux marchés internationaux sous l'égide de politiques libérales ne procurerait pas forcément les avantages escomptés. Quand la production devient plus capitaliste en raison des investissements étrangers ou plus exposée à la concurrence tarifaire d'autres pays exportateurs, le secteur des exportations de ressources a souvent plus de difficultés à absorber une main d'œuvre non qualifiée importante et

croissante. Tous ces éléments, associés à un faible développement humain, des structures gouvernementales fragiles et de minces possibilités de faire face à une désorganisation économique sont autant de facteurs qui risquent de mener un pays tout droit à la catastrophe.

Par ailleurs, les revenus (royalties et impôts) générés par l'exploitation des minerais, du pétrole et du bois encouragent les comportements de « chercheurs de rentes » et la corruption dans le secteur public, faussent les décisions politiques, sapent l'efficacité économique et fragilisent la primauté du droit. Un article récent souligne la conception atypique du Botswana qui a appliqué une gestion économique prudente de ses revenus du diamant pour se soustraire à ces conséquences. Toutefois, le Botswana semble être l'exception qui confirme la règle (voir Saraf et Jiwaji 2001).

Il est également important de considérer l'aspect politique (ou politico-économique) du tableau. Contrairement aux ressources traditionnelles telles que le bois de chauffage, les produits forestiers non ligneux ou la faune, les produits d'exportation **actuels** du Bassin du Congo ne bénéficient pas d'un contexte social, ce qui aurait pu faire évoluer et réguler les comportements. Ces ressources ont été découvertes par des Etats coloniaux ou post-coloniaux qui s'approprient traditionnellement le monopole de leur exploitation. L'ampleur des revenus liés au pétrole, aux diamants ou à l'or est un autre facteur de complication, ce qui porte les enjeux liés à l'exploitation à un niveau plus élevé et ne laisse aucune place à d'autres sources de revenus ni à d'autres utilisations des terres.

Au-delà des grandes villes, soutenues financièrement par les dépenses du pouvoir central, et des enclaves d'exploitation du bois ou des mines – souvent vestiges de l'ère coloniale – approvisionnées et dirigées par des concessionnaires, les zones rurales manquant de ressources exportables ont été livrées à elles-mêmes, bénéficiant de peu de services gouvernementaux et n'ayant guère, voire pas du tout, de contribution aux politiques. Souvent, les régions isolées ont vraiment été coupées de « l'Etat ». C'est particulièrement le cas en RDC et en République du Congo mais le phénomène peut également être observé dans certaines parties de la RCA, de la Guinée équatoriale et du Gabon.

En ce sens, le Bassin du Congo représente une combinaison malheureuse d'Etats faibles, mal dirigés mais riches du genre de ressources – pétrole, pierres précieuses, minerais stratégiques, bois – qui sont précisément les plus susceptibles d'être l'objet d'une exploitation abusive. Quand la valeur de ces ressources est élevée et qu'elles sont facilement sujettes au pillage (ex. : pierres précieuses), elles peuvent devenir la cause majeure des troubles civils et servir à financer les achats d'armes pour les groupes armés opposés à l'autorité gouvernementale (ex. : « les diamants conflictuels »).

Quelques spécialistes spéculent sur le fait que les pays qui possèdent un secteur agricole plus fort ont moins tendance à suivre la voie de l'abandon rural, tendance souvent combinée à des troubles politiques et à l'autocratie. Les économies agricoles ont besoin de maintenir des relations commerciales efficaces avec les régions rurales qui produisent du café, du cacao, de l'huile de palme, du coton, etc., produits qui tendent à être distribués à travers des zones géographiques plus vastes et impliquent une grande partie de la population rurale dans la production. De plus, les récoltes n'ont qu'une faible valeur marchande pour le financement potentiel des groupes armés et ne sont donc pas vraiment sujettes au pillage. A cet égard, la forte tradition agricole du Cameroun contraste vivement avec d'autres parties du Bassin du Congo. Toutefois, étant donné que le bois du Cameroun a pris de l'importance ces dernières années et que les cultures commerciales ont perdu de leur valeur, ces différences sont moins marquées que par le passé.

Des termes tels que « la malédiction des ressources », « le piège des produits de base », « le mal Hollandais » sont maintenant utilisés pour décrire ce dilemme de la dépendance de l'Etat vis-à-vis des revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles. Une enquête révèle que de tels pays ou « Etats rentiers » tendent en fin de compte à subir un effondrement de la croissance « ... accompagné par une réduction des revenus gouvernementaux, la détérioration des capitaux institutionnels, ainsi qu'un déclin de la qualité des dispositions éducatives et de l'investissement plus généralement » (Auty 1998). Une autre étude récente signale une forte corrélation entre la dépendance vis-à-vis des ressources et les gouvernements autoritaires. Une augmen-

tation de 1% du ratio Exportations de matières premières/PIB se traduit par une augmentation d'environ 8 % de la probabilité d'avoir un gouvernement autoritaire (Wantchekon et Jensen, 2000). Toujours selon cette étude, parmi les différentes catégories de marchandises d'exportation, ce sont les minerais durs qui sont les plus fortement associés à l'autoritarisme, suivis du pétrole et des marchandises non minérales telles que le bois. De tels effets sont particulièrement prononcés là où les revenus échoient principalement au gouvernement central, comme c'est le cas en Afrique centrale.



Carte indiquant les périodes et les zones de l'occupation européenne en Afrique centrale. Ce modèle de conquête continue à jouer un rôle important dans les conflits actuels à propos des ressources naturelles. Source : *An Atlas of African History* by J. D. Fage, maps drawn by Maureen Verity (New York: Africana Publishing Co., 1978). Copyright © 1978 by J. D. Fage. Reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

### Etat rentier et répression

Historiquement, ce sont les villes qui ont servi de base à la création des Etats. Toutefois, en Afrique, les capitales coloniales ont été implantées selon des considérations liées aux commodités de communication et de liens commerciaux avec l'Europe. Suivant les anciennes pratiques britanniques en Asie, le modèle d'administration coloniale en Afrique centrale était une autorité indirecte, administrée par le biais de nouveaux centres de pouvoir. Les capitales coloniales étaient traditionnellement situées près des côtes ou dans les régions montagneuses, préférées par les Européens pour des raisons de santé et de considérations climatiques. Dans la plupart des cas, ces endroits n'étaient pas le centre du pouvoir que les Africains avaient élaboré tout au long des siècles (Herbst 2000). On a alors permis aux autorités tribales ou traditionnelles de conserver une autorité dans certains domaines, mais toujours dans des rôles auxiliaires (Mamdani 1996). De plus, dans les concessions d'Afrique centrale, les dirigeants européens – de plus en plus connus comme « *les rois de la brousse* » (Davidson 1992) – exerçaient un pouvoir considérable.

L'historien Crawford Young a qualifié les principales villes africaines de « pompes aspirantes » économiques, qui extraient les ressources des zones rurales au profit de ceux qui contrôlent les bases urbaines du pouvoir. Bien qu'on ait tendance à dire que les pratiques économiques et politiques prédatrices incarnées par la « kleptocratie » de Mobutu constituent un

phénomène post-colonial, les méthodes coloniales ont jeté les bases d'une exploitation économique arbitraire et d'une administration politique répressive, notamment sous les systèmes des concessions territoriales. Des abus tels que le sectionnement des mains pour ne pas avoir atteint les quotas de récolte de caoutchouc ont conduit à la création en 1904 de l'une des premières organisations pour les droits de l'homme, la *Congo reform Association*, et à une campagne écrite appelant à une intervention internationale. Entre 1880 et 1908, date à laquelle Léopold II dut abdiquer et céder le contrôle au gouvernement belge, la population de l'Etat Libre du Congo a diminué de moitié – conséquence du travail forcé, de la maladie, de la famine et de la répression militaire ; les estimations du tribut payé oscillent entre cinq et dix millions de victimes (Hochschild 1998). Comme le fait observer Reno,

A cette époque, tout comme maintenant, le reste du monde voulait prétendre que l'Etat Libre du Congo était un Etat, au moins jusqu'à ce que les abus ne puissent être ignorés plus longtemps. (Reno, p.38)

L'application de ce système d'exploitation dur a nécessité de fréquents recours à la répression armée pour museler la résistance et les insurrections. Les forces militaires et policières coloniales étaient composées de soldats africains encadrés par un nombre très restreint d'officiers européens. Par exemple, dans l'Etat Libre du Congo, dès avant 1897, la nouvelle *Force Publique* disposait de 14 000 Africains en armes, encadrés par seulement 360 Européens (Davidson 1992). Une fois de plus, suivant les pratiques britanniques en Inde, on a sélectionné les unités militaires selon des critères ethniques, pour se prémunir contre d'éventuelles loyautés rivales ainsi que pour réduire au minimum la sympathie à l'égard des populations locales (la représentation excessive permanente de certains groupes au sein de forces nationales armées d'aujourd'hui pourrait constituer un autre facteur contribuant aux rancunes ethniques actuelles). Les périodes de difficultés économiques en Europe, telles que la Grande dépression des années 1930, ont accru l'importance des flux de ressources naturelles en provenance des colonies, les budgets coloniaux se concentrant sur les zones dont la valeur économique était de nature à couvrir les coûts d'administration. En conséquence, les régions économiquement marginalisées avaient moins de chance de faire l'objet d'investissements pour l'infrastructure, les services sociaux ou les autres biens publics.

Dès la fin de la période coloniale, la quasi-totalité du secteur économique officiel congolais était contrôlée par des Européens et une poignée de grandes sociétés (Davidson 1992), héritage direct du système concessionnaire de Léopold. A l'indépendance, les élites locales ont largement assumé les fonctions laissées vacantes par les administrateurs coloniaux et les hommes d'affaires. Elles n'ont cependant pas réorienté les structures politiques et économiques dont le but déclaré était d'extraire les produits de base d'un hinterland politiquement insignifiant. Il est également important de noter que la souveraineté et la reconnaissance politiques de la nation ont été transférées sur la base des frontières coloniales, dans la plupart des cas, sans revoir leur logique politique ou sociale ni les revendications des traditions de gouvernance précoloniales. Bien que politiquement indépendants, les nouveaux Etats-nations d'Afrique centrale ont continué de dépendre des rentes générées par le secteur de l'exportation des ressources naturelles et sont restés étroitement liés aux intérêts politiques et financiers européens ainsi qu'à l'assistance étrangère en provenance des anciennes puissances coloniales.

Le Bassin du Congo continue d'être considéré comme une réserve de grandes richesses naturelles, bien que la demande pour ces divers produits ait connu, dans le temps, des fluctuations marquées. Cela s'est particulièrement vérifié, dans le passé, avec l'ivoire, le cuivre, le bois, les diamants, l'or, l'uranium et le cobalt. Plus récemment, les prix du marché mondial ont culminé, puis se sont effondrés dans le cas du « coltan » – colombite-tantalite, utilisé dans la fabrication de composants de téléphones cellulaires. Durant la période 2000-2001, le prix de la poudre de coltan raffinée est passé de 50 dollars US à plus de 400 dollars US la livre, avant de chuter, pour s'établir autour de 100 dollars US (Essick 2001). Fréquemment, ce cycle de type emballement-effondrement provoque de rapides mouvements de population, des perturbations sociales et politiques et des dégradations écologiques. Cependant, l'incapacité de ces flux de ressources naturelles à se traduire en une croissance économique diversifiée et durable a tendance à demeurer constante. Les causes

(et les symptômes) de cet échec – la détérioration des infrastructures, l'effondrement des marchés et une gouvernance médiocre – semblent s'alimenter mutuellement, plutôt que de découler d'un facteur commun unique tel que l'ethnicité.

### Seigneurs de la guerre et Etats défailants : la crise de la légitimité

Bien trop souvent, les opportunités fondamentales d'accumulation économique reposent non sur l'investissement d'entreprise, mais plutôt sur une prise de contrôle du mécanisme de la « pompe aspirante » tel que décrit par Young, et la canalisation de ses flux vers l'avancement et la protection de son propre groupe. Tous les moyens sont alors envisageables pour écarter les rivaux. Sous ce modèle de gouvernance de type « Etat rentier », en période propice, les concurrents sont « achetés », tandis qu'en période moins favorable, la concurrence peut devenir agressive ou même violente et, dans des cas extrêmes, peut amener à ce qu'on appelle « l'Etat défailant ». Un certain nombre d'exemples de ce type sont apparus dans les années 1990, avec la montée dramatique de seigneurs de la guerre au Libéria, en Sierra Léone, en Somalie, en République du Congo, en RCA et en RDC, à la suite de l'effondrement du régime qui avait succédé au gouvernement colonial.

Les ambiguïtés et les dysfonctionnements hérités des structures gouvernementales coloniales, aggravés par le déclin économique et la médiocrité de la gouvernance montrent de plus en plus clairement que les nations d'Afrique centrale traversent une crise de légitimité. Plutôt que de considérer l'instabilité et les conflits comme résultant du désespoir apparaissant spontanément chez les pauvres (en zone rurale ou urbaine), quelques politologues soulignent maintenant le recours conscient au désordre et à la violence comme un moyen de consolider le pouvoir et d'éliminer les rivalités (Chabal et Daboz 1999). Tout bien considéré, l'ethnicité semble moins être un facteur causatif incitant à une méfiance ou à un antagonisme mutuels qu'un principe organisationnel appliqué pour obtenir un leadership personnalisé basé sur le népotisme. Les systèmes sociaux et politiques africains ont longtemps fait usage du favoritisme comme d'un mécanisme de redistribution, ce qui, entre autres, a servi de fonction de sécurisation des vivres et des revenus. On peut toutefois soutenir que les gouvernements post-coloniaux d'Afrique centrale ont souvent poussé ces mécanismes traditionnels de favoritisme à l'extrême (ex. : la « kleptocratie »), combinant ainsi certaines des pires caractéristiques des systèmes de gouvernance traditionnelle et moderne. Lorsque la volatilité du prix des marchandises sur les marchés mondiaux entre en jeu, avec son potentiel de réduction sévère du flux des ressources nécessaires au maintien des réseaux de favoritisme et à l'achat des opposants, il devient évident que l'instabilité est inhérente à ce système.

Les crises économiques peuvent provoquer d'intenses combats pour les flux de ressources nécessaires au maintien des « hauts personnages » et de leurs réseaux de partisans et de « clients » et – chose cruciale – pour s'assurer la coopération vitale des importantes forces militaires et policières héritées de l'Etat colonial. Sur un tel fond de compétition, différentes sortes de facteurs déclenchants peuvent se muer brusquement en mouvements d'intense (quoique bien souvent brève) violence, de la même façon que des guerres peuvent survenir entre des familles du crime organisé ou des mafias dans les sociétés occidentales et parfois en Asie de l'Est. Les facteurs déclenchants peuvent être une manifestation lors d'élections nationales ou locales, l'arrestation ou la mort suspecte d'un leader de faction, des tentatives visant à désarmer les membres d'un groupe d'opposition, ou encore des rumeurs se répandant rapidement et provoquant la panique parmi la population. Cela s'est déjà produit dans plusieurs pays du Bassin du Congo durant la première phase du projet CARPE. Les diasporas peuvent aussi avoir un impact important à cet égard, dans la mesure où elles représentent des sources externes de financement pour des groupes d'opposition (souvent définis selon une identité ethnique ou régionale) et pour la mobilisation de gouvernements potentiels en exil (Collier 2000). Dans des situations extrêmes, le résultat en est un Etat défailant et le règne des seigneurs de la guerre.

Un autre facteur menaçant la stabilité est apparu lors de la dernière décennie : le marché d'armes automatiques à bas prix à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique. D'après une étude récente, des groupes de milices en République du Congo ont acquis quelque 74 000 armes légères/de petit calibre entre 1993 et 1999, alors que les forces nationales armées avaient, en tant que telles, quasiment cessé d'exister (Demetriou *et al.* 2001). Combiné aux nombreux handicaps logistiques et organisationnels rencontrés par les gouvernements centraux d'Afrique, un accès facile aux armes modernes à bas prix risque d'engendrer des souverainetés **de facto** dans des zones contrôlées par des milices ou des groupes

d'opposition armés. La montée du règne des seigneurs de la guerre sape la légitimité (déjà fragile) de l'Etat-nation, accentue les tensions ethniques ou régionales et risque de déclencher une guerre civile de plus grande ampleur. Dans le cas de la RDC, cela a entraîné des pays voisins dans le conflit, déstabilisant profondément la région tout entière.



❶ Pour que la privatisation profite à tous les membres des sociétés africaines, les réformes économiques doivent se faire en harmonie avec les réformes politiques.

### Réalignements postérieurs à la guerre froide et réduction des budgets d'aide

La période qui a suivi la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement de l'Union soviétique en 1991 a marqué la fin de la guerre froide et a également mis brusquement fin à une longue période où l'assistance étrangère se justifiait par la nécessité de maintenir des gouvernements « amis » en Afrique. Bien qu'on ait assisté au début des années 1990 à une vague de réformes et d'élections, y compris à des conventions constitutionnelles dans plusieurs pays du Bassin du Congo, dans la plupart des cas, les gouvernements ont, par la suite, subi une augmentation des troubles et de l'instabilité ou ont cessé les réformes politiques pour consolider leur pouvoir. En même

temps, il y a eu une tendance croissante des donateurs à n'accorder leur aide, sauf l'aide humanitaire de base, que si les bénéficiaires avaient engagé des programmes de réformes économiques et politiques. C'est ainsi qu'on a arrêté l'aide au développement dans bon nombre de pays. Ces dernières années, dans la majeure partie de l'Afrique centrale, de mauvais résultats économiques, une gouvernance autocratique et des conflits ont causé chez les donateurs une lassitude et une désillusion, ce qui risque d'entraîner une diminution encore plus forte des subventions dans les années à venir. En même temps, la communauté internationale a été de plus en plus réticente à intervenir pour protéger les gouvernements contre les coups d'Etat militaires ou les troubles civils, communs durant les deux décennies qui ont suivi l'indépendance. Suite aux interventions militaires médiatisées des Etats-Unis en Somalie (1993), de la Belgique et de la France au Rwanda (1994) et de la France en République Centrafricaine (1996-1997), les interventions occidentales en Afrique ont fini par se limiter à l'évacuation de ressortissants nationaux en temps de conflit.

### Libéralisation et démocratisation : le « Consensus de Washington »

Alors que l'aide bilatérale diminuait, les programmes de prêts des institutions de Bretton Woods – la Banque mondiale et le FMI, qui ont tendance à conditionner leur aide à tout un ensemble de critères économiques – prenaient de l'importance. A la différence des anciens modèles d'assistance étrangère bilatérale, qui insistaient sur la fiabilité politique selon les fronts de la guerre froide ainsi que sur un accès privilégié aux intérêts économiques des pays donateurs, le modèle de Bretton Woods n'est pas aussi clairement politique, bien qu'indéniablement beaucoup plus enclin à s'ingérer dans les choix sociétaux et les choix de développement.

Le modèle de base qui est à l'origine de cette approche, et qui en vint à être connu sous le nom du « Consensus de Washington », prévoit que la libéralisation économique débridera les forces du marché et relancera la croissance en réduisant le rôle du secteur public dans l'économie, libérera des capitaux et créera des opportunités de croissance pour le secteur privé. Parallèlement, la démocratisation politique et un plus grand champ d'action de la société civile permettront de responsabiliser davantage les gouvernements et contribueront à une meilleure équité à long terme, issue de la croissance économique. Plus récemment, en réponse à des inquiétudes internationales à propos des taux d'endettement excessifs, les institutions de Bretton Woods ont aussi mis l'accent sur l'importance de réduire les dépenses militaires et d'augmenter l'investissement dans le domaine de l'éducation et de la santé – conditions pour bénéficier d'un programme de réduction des dettes – ce qui contribue à la productivité économique.

### Réformes dans le contexte d'Etats rentiers

Les critiques à l'égard du Consensus de Washington mettent souvent en avant les questions commerciales, notamment les effets de la mondialisation sur les économies fragiles des pays en développement – questions largement débattues, même dans les sociétés industrialisées. En ce qui concerne l'Afrique centrale, les critiques portent aussi sur plusieurs questions pratiques qui soulignent que même si, à long terme et dans l'ensemble, le modèle de base fonctionne bien, des mises au point sont nécessaires pour faire face aux réalités locales. Depuis les années 1980, les programmes de réformes tels que l'ajustement structurel ont tendance à fonctionner comme un outil émoussé qui démantèle les services publics au nom du rendement macroéconomique sans trop considérer ce qui va leur succéder. En même temps, certaines agences parastatiques ou entreprises publiques ont été privatisées au profit d'intérêts de groupes incompetents ou corrompus. De plus, quand les services ont été complètement interrompus, peu a été fait pour résorber le grand nombre d'employés licenciés. Bon nombre d'entre eux soutenaient financièrement des parents vivant dans des zones rurales appauvries, qui en sont venues à dépendre de fonds en provenance des villes. Pour reprendre le fameux sarcasme à propos de la « thérapie de choc » du FMI en Russie, ce dont on a besoin c'est de « plus de thérapie et moins de choc ».

Les aspects de l'Etat rentier traités ci-dessus sont également appropriés aux tentatives de changements structurels dans les économies du Bassin du Congo. Par exemple, au lieu de stimuler l'essor d'un secteur privé indépendant, de nombreux programmes de privatisation semblent profiter aux mêmes réseaux de favoritisme, qui dominent maintenant le secteur public. Dans ce scénario, au fur et à mesure que les revenus du secteur public tarissent sous l'effet des programmes d'ajustement, ces « élites recyclées » réagissent aux mesures incitatives croissantes de se saisir d'autres secteurs de l'économie. Ainsi, les réformes économiques peuvent être inefficaces, ou même contre-productives, en l'absence de changements dans l'économie politique de base de tels pays. Dans la mesure où les programmes de réforme ont érodé le développement d'une classe urbaine moyenne, dont on pensait qu'elle jouerait un rôle important dans la modernisation des institutions d'Afrique centrale, toute avancée de rentabilité économique a peut-être été neutralisée par l'affaiblissement des forces politiques intérieures nécessaires pour pérenniser les réformes. Ce point est décisif, au moment même où une étude récente de la Banque mondiale indique que « chaque dollar supplémentaire d'aide est cinq fois plus efficace dans les pays qui appliquent de bonnes politiques » (Banque mondiale, 2000).

Certains spécialistes constatent que les premières observations de Max Weber sont ici toujours pertinentes, notamment celles qui soulignent l'importance de développer une nette distinction entre « l'Etat » et « la société » et entre ce qui est essentiellement « public » et « privé » dans le domaine de la politique et de l'économie. Les systèmes traditionnels de gouvernance ont effectué peu de distinctions dans ce domaine. Il est clair que les leaderships de type « hauts personnages » sont profondément enracinés dans la plus grande partie de l'Afrique. Cependant, comme le note l'historien Basil Davidson, de nombreux Etats africains précoloniaux avaient aussi développé des mécanismes de responsabilisation efficaces et

solides qui ont joué un rôle crucial de compensation. Ces modes de responsabilisation ont été anéantis en grande partie durant la période coloniale et sont encore à remplacer dans l'Etat-nation postcolonial, que ce soit par des modèles occidentaux constitutionnels formels de séparation des pouvoirs et des systèmes de contrôle mutuel légalement définis, ou par des approches alternatives évolutives. Dans l'intervalle, la communauté internationale débat périodiquement du rôle et des limites acceptables des opérations de maintien de la paix et d'autres interventions mais rechigne à s'ingérer dans les affaires internes des pays souverains, même s'il est de plus en plus évident que les Etats défaillants ne répondent pas aux critères importants d'un « Etat-nation ».

## 2<sup>IÈME</sup> PARTIE : LEÇONS ET OBSERVATIONS DE CARPE

Après une activité dans le Bassin du Congo durant une période de cinq ans de troubles et d'instabilité significatifs, l'expérience acquise grâce au projet CARPE permet de faire plusieurs observations sur la conservation des forêts dans un contexte d'Etats dépendants des ressources et en proie à des conflits civils :

1. Contre toute attente, le travail a continué. Le projet n'a été affecté que de façon minimale par la grande ampleur des troubles civils ou de la détérioration des services publics et des institutions. Cela est dû en grande partie à l'attention portée à la recherche appliquée, à l'appui sur les ONG et les chercheurs locaux, une dépendance minimale vis-à-vis du gouvernement et limitée vis-à-vis des activités de terrain qui seraient les plus vulnérables en cas de conflit. Ces avantages pourraient diminuer au fur et à mesure que CARPE se dirige vers des démonstrations de terrain concernant des approches durables de gestion des ressources, accordant ainsi une importance démesurée à la surveillance des signes précurseurs de troubles et au développement de plans d'urgence efficaces. D'un autre côté, des groupes de conservation ont pu retourner sur leurs sites après des éruptions de violence et, dans de nombreux cas, le personnel local a fait montre d'un grand engagement et de courage en continuant à travailler malgré des risques personnels considérables (voir le Bulletin d'information n°22, « *La conservation de la biodiversité dans une région d'instabilité civile* »).
2. Le rôle de la société civile se développe. Les ONG et les médias sont de plus en plus engagés et enclins à prendre publiquement position et à plaider en faveur des intérêts environnementaux. Cela constitue un progrès significatif par rapport à la situation d'il y a quelques années, lorsque les capacités de la société civile étaient marginales en comparaison avec d'autres parties de l'Afrique subsaharienne. Un résultat direct en est que les utilisateurs des ressources forestières commencent à bénéficier d'une tribune libre pour exprimer leurs points de vue et leurs besoins, aspect longtemps négligé par les gouvernements et les sociétés d'exploitation du bois. On est perplexe sur le fait de savoir si on peut étendre cette avancée à d'autres parties de la société et s'il existe des implications politiques potentielles pour un tel mouvement (voir le Bulletin d'information n°20, « *Mobilisation des communautés pour la conservation des ressources forestières* »).
3. La prise de conscience régionale va croissante. Le processus régional de la CEFDHAC (*Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides de l'Afrique centrale*), lancé par l'Union mondiale pour la nature (UICN), englobe maintenant neuf pays. Elle permet une plus grande sensibilisation aux problèmes qui existent à travers tout le Bassin et permet de bâtir une plate-forme pour transmettre les informations environnementales et les leçons apprises (Bulletin d'information, à paraître). Cela améliore l'image internationale des pays considérés individuellement comme des Etats fragiles ou défaillants et incite à un engagement régional plus important. Il y a seulement cinq ans, beaucoup doutaient de la capacité de la région à établir une plate-forme d'engagement

transfrontalier concernant les enjeux liés aux forêts, la quasi-totalité des organismes régionaux précédents étant considérés comme de lamentables échecs et un immense gaspillage de ressources. Chose intéressante, il semble que ce soit de la scène environnementale que la première (et peut-être l'unique) initiative régionale réussie du Bassin du Congo ait surgi.

4. L'intérêt international pour les questions concernant la viande de brousse devient significatif et il en résultera certainement de nouvelles zones protégées, ce qui entraînera alors une pression plus grande sur les gouvernements pour durcir l'application des lois (Bulletin d'information n°23, « *Crise de la viande de brousse : Les causes, les conséquences et les mécanismes de contrôle* »). Cela pourrait aussi représenter un nouveau moyen de pression sur les sociétés d'exploitation du bois pour qu'elles « assainissent » leurs pratiques. Des actions innovatrices communes sont maintenant en train d'être testées entre les entreprises du secteur forestier, les ONG et les groupes de conservation, ce qui n'aurait pas été envisageable il y a quelques années. Si ces tendances se poursuivaient, le secteur de la gestion forestière pourrait devenir l'exemple à suivre pour faire changer les paradigmes de gouvernance et la façon dont les ressources sont utilisées, dans une partie du monde habituée à peu de bonnes nouvelles en la matière. (Voir le Bulletin d'information n°11, « *L'Afrique centrale et la gouvernance de la forêt : Contrebalancer les pouvoirs des secteurs publics et privés* ».) Bien entendu, il n'y a aucun moyen de prévoir de façon réaliste la portée et les conséquences d'une gestion équitable et durable des forêts, ni les réactions des différents secteurs de l'économie politique qui s'attendent à pâtir de cette nouvelle façon de diriger les affaires.

Ailleurs, on considère que la conservation des forêts ne concerne que les pays riches et qu'elle est accessoire dans les priorités des pays en voie de développement. Il est vital que cette perception change. Dans le Bassin du Congo, les partenariats pour la gestion des ressources forestières pourraient avoir un rôle à jouer pour amener un changement permettant de sortir du paradigme de l'exploitation non durable des ressources naturelles et de s'orienter vers des approches plus compatibles avec l'obligation de rendre des comptes, une bonne gouvernance et un développement durable.

Azam, Jean-Paul. «*The Redistributive State and Conflicts in Africa*». Sept. 1999, keynote address, Norwegian Association for Development Research, Oslo.

Auty, Richard. 1998. *Resource Abundance and Economic Development: Improving the Performance of Resource-Rich Countries*. Helsinki : UN University/World Institute for Development Economics Research.

Ayittey, George B.N. 1999. *Africa in Chaos*. New York : St. Martin's Griffin.

Bayart, Jean-François, Stephen Ellis et Béatrice Hibou. 1999. *La criminalisation de l'Etat en Afrique*. Bloomington, Indiana : Indiana University Press, et Oxford : James Currey.

Bayart, Jean-François. 1993. *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*. New York : Longman.

Bratton, Michael et Nicolas van de Walle. 1997. *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.

Chabal, Patrick et Jean-Pascal Daboz. 1999. *Africa Works : Disorder as Political Instrument*. Bloomington : Indiana University Press, and Oxford: James Currey.

Collier, Paul. 2000. *Economic Causes of Civil Conflict and Their Implications for Policy*. Washington, D.C. : the World Bank.

Conseil de sécurité des Nations unies. 2001. *Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et des autres formes de richesse de la République démocratique du Congo*. S/2001/357.

Davidson, Basil. 1992. *The Black Man's Burden : Africa and the Curse of the Nation-State*. New York : Random House.

Demetriou, Spyros, Robert Muggah, et Ian Biddle. 2001. *Small Arms Availability and Trade in the Rep. of Congo*. Geneva, Switzerland : Small Arms Survey, Sept.

Essick, Kristi. 2001. "Guns, Money and Cell Phones." *The Industry Standard Magazine*, June 11.

Esty, Daniel, Jack A. Goldstone, Ted Robert Gurr, Barbara Harff, Marc Levy, Geoffrey D. Dabelko, Pamela T. Surko et Alan N. Unger. 1998. *State Failure Task Force Report : Phase II Findings*. McLean, Virginia : SAIC Inc.

Hardin, Rebecca. "Concessionary Politics in the western Congo Basin : history and culture in forest use practices" Washington, D.C. : USAID, Projet CARPE. A paraître.

Herbst, Jeffrey. 2000. *State and Power in Africa : Comparative Lessons in Authority and Control*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.

Hochschild, Adam. 1998. *King Leopold's Ghost : a Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*. New York : Houghton Mifflin Co.

- Homer-Dixon, Thomas. 1991. "On the Threshold : Environmental Changes as Causes of Acute Conflict." *International Security*. 16 (2) : 76-116.
- Kaldor, Mary. 1999. *New and Old Wars : Organized Violence in a Global Era*. Cambridge : Polity.
- Lemarchand, René. 1997. "Patterns of State Collapse and Reconstruction in Central Africa: Reflections on the Crisis in the Great Lakes." Document présenté lors du 17ième congrès de l'Association internationale de science politique qui s'est tenu en août à Séoul, Corée du Sud.
- Luckham, Robin, Ismail Ahmed, Robert Muggah et Sarah White. 2001. *Conflict and Poverty in Sub-Saharan Africa : An Assessment of the Issues and Evidence*. IDS Working Paper 128. Brighton, Sussex : Institute of Development Studies.
- Mamdani, Mahmood. 1996. *Citizen and Subject : Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- Östensson, Olle et Aimable Uwizeye-Mapendano. 2000. "Growth and Diversification in Mineral Economies." Cape Town : UNCTAD workshop on mineral economies in Africa. Nov.
- Reno, William. 1998. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London : Lynne Rienner.
- Rothchild, Donald. 1997. *Managing Ethnic Conflict in Africa : Pressures and Incentives for Cooperation*. Washington, D.C. : Brookings Institution Press.
- Sachs, J.D. et A. Warner. 1997. *Natural Resource Abundance and Economic Growth*. Cambridge, Mass. : Harvard Institute for International Development.
- Sarraf, Maria et Murtaza Jiwani. 2001. *Beating the Resource Curse : The Case of Botswana*. Washington, D.C. : the World Bank.
- Smith, Dan. 2001. *Trends and Causes of Armed Conflicts*. Berlin : Berghof Research Centre for Constructive Conflict Management.
- Vansina, Jan. 1990. *Paths in the Rainforests: Toward a History of Political Tradition in Equatorial Africa*. Madison, Wisconsin : University of Wisconsin Press.
- Wantchekon, Leonard et Nathan Jensen. 2000. *Resource Wealth and Political Regimes in Africa*. New Haven : Yale University.
- World Bank. 2000. *The World Bank Group in Africa : Overview*. Sept. <http://www.worldbank.org/afr/overview.pdf>
- Young, Crawford. 1994. *The African Colonial State in Comparative Perspective*. New Haven : Yale University.

## Qu'est-ce que CARPE ? Programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement

Depuis ses débuts en 1995, le Programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement (CARPE) permet à des ONG africaines, des organismes de recherche et d'éducation, des consultants du secteur privé et des agences gouvernementales de participer à l'évaluation des dangers qui menacent l'intégrité des forêts du Bassin du Congo et d'identifier les occasions qui se présentent de gérer durablement les vastes forêts de la région, au profit des africains et du monde entier. Les membres de CARPE fournissent aux décideurs africains les informations qui leur seront indispensables pour faire des choix éclairés sur l'utilisation des forêts à l'avenir. Le *Biodiversity Support Program* (BSP) assume le rôle « d'aiguilleur du ciel » auprès des partenaires africains de CARPE. Les pays membres sont : le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Rwanda et São Tomé et Príncipe.

Site Internet :  
<http://carpe.umd.edu>